

**Fusion DGI/DGCP :  
un symbole éclairant de la réforme de l'Etat.**

Préconisée par Nicolas Sarkozy dès le 2 Mai 2007, confirmée après son élection, présentée comme le symbole de la modernisation de l'Etat, la fusion de la Direction générale des impôts (DGI) et de la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP) vient d'être officiellement lancée par Eric Woerth.

Une grande confusion entoure cette annonce. Après l'échec de la « réforme Sautter » en Mars 2000, l'idée selon laquelle les agents des impôts (et leurs syndicats...) étaient rétifs à tout changement, un brin archaïques et par ailleurs très coûteux (on se souvient des statistiques sur le coût de gestion de l'impôt qui montraient une France très mal placée dans les comparaisons internationales puisqu'elle était avant dernière en 1999) s'était installée dans l'opinion, et avec elle l'évidence qu'il fallait tout changer, en commençant par réformer profondément « Bercy » et, plus largement, refonder voire supprimer le statut de fonctionnaire. Ce discours s'est parfois fait avec l'aide bienveillante d'anciens hauts fonctionnaires que le statut de fonctionnaire n'a pourtant jamais gêné dans leur carrière...

L'annonce récente de la fusion DGI/DGCP a bien évidemment relancé ces questions et certains n'ont pas hésité à ressortir des données vieilles de 8 ans pour asséner les mêmes arguments qu'à l'époque. Seulement voilà, la pertinence de ces arguments est très discutable mais surtout, il y a eu depuis de grands changements... En effet, l'administration fiscale a connu de profonds bouleversements, au point d'apparaître comme l'administration d'Etat qui s'est le plus réformée. Il ne s'agit pas ici de dresser la liste ni l'analyse des multiples réformes intervenues, mais simplement de constater les faits.

Quant à la fusion de la DGI et de la DGCP, elle est particulièrement mal présentée. En effet, l'argumentaire le plus avancé pour « justifier » une telle fusion est que : « à la DGI, 80 000 agents calculent l'impôt et à la DGCP, 60 000 le recouvrent ». Or, la réalité est autre : à la DGI, 76 000 agents gèrent, calculent, contrôlent et recouvrent (75% des recettes fiscales de l'Etat) la plupart des impôts d'Etat et locaux. A la DGCP, 54 000 agents effectuent la gestion et le contrôle de la dépense publique et des finances locales (une mission ignorée dans le débat public mais essentiel) et parmi eux, une minorité (10 à 12 %) effectuent le recouvrement des impôts des particuliers.

La manière dont est présentée cette fusion laisse craindre, une nouvelle fois, une profusion d'idées fausses au sujet d'une administration fiscale alors qu'elle connaît pourtant la réalité de la « réforme de l'Etat ». Elle aura en effet perdu près de 10 % de ses effectifs entre 2000 et 2008 et, sur la même période, près de 800 trésoreries ont été supprimées. Parmi les changements, on citera le fait qu'aujourd'hui, les entreprises ont un « service fiscal unique », notamment parce que d'importants transferts de missions ont été effectués entre la DGI et la DGCP. Informatique (télédéclaration...), création de missions nouvelles (relance amiable...), hausse des objectifs, nouveau système de notation, développement de la polyvalence, la liste est longue des changements profonds intervenus au sein de l'administration fiscale. Une réalité s'impose cependant : il y a plus de travail mais moins d'agents. Du coup, la qualité du travail et donc celle du service public risque d'en pâtir.

Quant au prétendu coût élevé de la gestion de l'impôt, on remarquera que, dans ces dernières études (Février 2007), la très peu suspecte d'étatisme aigue Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) établit clairement que l'administration fiscale française est loin d'être la plus chère ni la plus fournie en effectifs au regard de la population.

La fusion annoncée est risquée et beaucoup plus complexe que la seule mise en place d'un « interlocuteur fiscal des particuliers ». Elle comprend la gestion des recettes et celle des dépenses de l'Etat dans un schéma inédit dans les pays occidentaux. A l'heure d'un choix d'une rare portée, la question ne se borne pas à se positionner « pour » ou « contre » selon une posture classique et bien établie, mais bien de pointer les dangers de cette réforme et de faire valoir nos propositions, sur les conditions de travail et les conditions d'exercice du service public.

**Une illustration concrète du repli de l'Etat :  
l'évolution des emplois à la DGI et à la DGCP  
et des trésoreries à la DGCP**

*L'évolution des emplois*

Régulièrement montrées en « exemple » dans le vaste mouvement de réforme de l'Etat, la DGI et la DGCP ont connu des suppressions d'emplois conséquentes depuis 2000.

<i>Année</i>	<i>Nombre d'agents : effectifs réels (situation au 31.12)</i>	
2000	58 958	82 697
2001	58 940	83 048
2002	59 276	82 139
2003	57 793	81 254
2004	57 275	80 148
2005	56 795	79 241
2006	55 441	77 654
2007*	54 471	76 284
<b>2000 / 2007</b>	<b>- 4 487</b>	<b>- 6 413</b>

(Source : rapports de performance de la DGCP et de la DGI,

\* données prévisibles établies au vu des suppressions d'emplois figurant dans les contrats de performances).

En 2008, il est d'ores et déjà prévu que ces suppressions se poursuivent.

2008	53 501*	74 914*
<b>2000/2008</b>	<b>- 5 457</b>	<b>- 7 783</b>

(Données calculées et mises en forme par le SNUI sur la base des suppressions d'emplois prévues en 2008 dans les contrats de performances de la DGI et de la DGCP)

Ce mouvement est prévu pour durer : dans une interview au journal « Challenges », Eric Woerth ne cache pas son ambition de parvenir à supprimer 60.000 emplois au Ministère en dix ans.

*Le maillage territorial de la DGCP :*

Il est en net repli : 616 suppressions de trésoreries depuis 2000 (plus de 800 depuis 1998, alors qu'on comptait 4 000 trésoreries).

<i>Année</i>	<i>Nombre de trésoreries (situation au 31.12)</i>
2000	3791
2001	3760
2002	3713
2003	3528
2004	3311
2005	3264
2006	3175
<b>2000 / 2006</b>	<b>- 616</b>

(Source : rapports de performance de la DGCP)